

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Rando Club Fougerais



Sur convocation du Président, l'Assemblée Générale annuelle du Rando Club Fougerais (RCF) s'est tenu au Foyer des Jeunes Travailleurs rue du Gué-Maheu à Fougères ce neuf octobre deux mille vingt et un à partir de dix-huit heure.

Pour l'année 2020-2021, le RCF comptait soixante dix-huit adhérents. Le quorum était donc de : $(78/2)+1 = 40$.

La liste d'émargement montre la présence de quarante six (46) présents ou représentés. Le quorum étant atteint l'Assemblée peut se tenir en toute légalité.

1 - Le Président ouvre la séance à dix-huit heure quinze et commence par remercier de leur présence tous les participants. Il présente ensuite individuellement les membres du bureau sortant.

2 – Le secrétaire présente le bilan des activités de l'année écoulée en mettant en avant les trois arrêts de fonctionnement dus à la pandémie de la Covid 19. Seules 53 randonnées sur les 104 programmées ont pue être réalisées.

3 – Le trésorier prend la parole pour présenter le bilan comptable de l'année : recettes, dépenses et balance. Il termine en précisant que pour l'exercice proprement dit, les dépenses sont inférieures aux recettes donnant ainsi un solde positif à la trésorerie du club. L'Assemblée à l'unanimité donne quitus pour l'exercice.

4- Le Président reprend la parole pour présenter les différentes sorties prévues pour l'année à venir :

- les randonnées du dimanche qui figureront aux différents programmes,
- la galette des rois qui se tiendra début janvier 2022 et dont les modalités d'inscription figureront sur le site pour début novembre,
- le repas à Chauvigné avec présentation du menu pour 17€. Il sera précédé d'une randonnée à Tremblay,
- le week-end de la Pentecôte qui se déroulera à nouveau à Saint-Pol-de-Léon. Les inscriptions avec versement d'un acompte se faisant à l'issue de l'assemblée.

5- Le secrétaire, dans un premier temps, fait un rappel sur les modalités de présentation du certificat médical et présente ensuite les nouvelles dispositions de mise à disposition des licences. Afin de faciliter les choses, au vu du nombre de personnes ne disposant pas d'une adresse informatique, l'Assemblée décide d'accorder un budget (encres pour imprimante et papier) au secrétaire pour qu'il se charge d'effectuer toutes les impressions des licences du club.

6 – Le Président prend une nouvelle fois la parole pour présenter le renouvellement du bureau. Il commence par présenter les démissionnaires en s'attardant sur le départ de Marcel DELIN qui, étant à l'origine du club, a été présent au bureau pendant plus de vingt ans occupant successivement les postes de Président puis de Vice -Président et enfin de membre. Un modeste cadeau lui a été remis en remerciements des services rendus. Une gerbe de fleurs a été remise à son épouse.

Après présentation du membre sortant et des candidats, l'unanimité a été donnée à l'unanimité suite à la présentation du nouveau bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à dix-neuf heures trente invitant tous les participants à un verre de l'amitié.

Rédigé à Fougères
le 10 octobre 2021
par le secrétaire.

Annexe au compte-rendu

A l'issue de l'Assemblée Générale le nouveau bureau s'est réuni pour distribuer les différents postes. Ont été désignés à l'unanimité des membres présents du bureau :

- Président : Jean-Claude TRAVERS
- Présidente adjointe : Claudine COUASNON
- Trésorier : Jean-Paul PONTAIS
- Trésorière adjointe : Édith Travers
- Secrétaire : Michel DUCLOYER
- Secrétaire adjoint : René DIORÉ

Les autres membres du bureau sont :

Jean BIGNON
Maurice COUASNON
Joël DEMAY
Alain RETE

Béatrice BOULANGER
Gabriel CROISSANT
Ange GUITTIER
Marie-Yvonne SOLLIER